

COMMUNIQUÉ

Dans un contexte difficile, le gouvernement ose encore un mauvais coup pour les lycées professionnels

Alors que les enseignant-es de la voie professionnelle se démènent pour leurs élèves dans le contexte difficile que nous vivons, le gouvernement persiste dans sa volonté de fragiliser les lycées professionnels qui forment pourtant plus de 600 000 jeunes chaque année.

Avec la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*, publiée au journal officiel du 5 septembre 2018, le gouvernement a réduit la part de la taxe d'apprentissage dont peuvent bénéficier les lycées professionnels. Tout en faisant passer cette part de 23 % à 13 %, il l'a ouverte aux établissements d'enseignement supérieur hors contrat.

Le 27 mars 2020, en plein confinement, le gouvernement a publié au Journal officiel un arrêté ajoutant deux organismes aux 58 habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. Parmi ces deux organismes, l'association *Nos quartiers ont du talent (NQT)* n'offre pas de formation professionnelle mais un réseau d'entreprises pour des jeunes déjà diplômés de l'enseignement supérieur (bac +3 ou plus). Le second organisme est le *Réseau national d'enseignement supérieur privé (RenaSup)*.

C'est un nouveau coup dur pour la voie professionnelle scolaire au moment où le ministre de l'Éducation nationale s'est adressé à deux reprises aux professeur-es de lycée professionnel (PLP) pour les remercier du travail fait pendant ces moments difficiles que traverse notre pays.

Augmenter encore le nombre de bénéficiaires est synonyme de baisse des versements pour les lycées professionnels publics, versements pourtant indispensables à l'achat des matériels et matériaux nécessaires pour mener à bien les enseignements professionnels. Et les bénéficiaires ajoutés ce 27 mars ne proposent pas de formations professionnelles publiques de niveau 3 (CAP) et 4 (bac pro). Alors que restera-t-il pour les élèves les plus fragiles, ceux et celles que nous formons dans nos lycées professionnels ?

La voie professionnelle est souvent le dernier rempart contre le décrochage scolaire. Elle accueille tous les élèves, même les plus fragiles, et produit de véritables parcours de réussite. Mais le gouvernement continue de la démanteler au profit de l'apprentissage, système discriminant.

Le SNUEP-FSU refuse la transformation des PLP en « VRP » vantant les offres de leur établissement pour obtenir l'argent permettant tout simplement de remplir leur mission de service public. Les PLP ont bien d'autres missions essentielles pour faire réussir tous les jeunes que celle de quémander aux entreprises le versement de leur taxe d'apprentissage.

Le SNUEP-FSU exige que le ministère de l'Éducation nationale et les Régions s'accordent et engagent un plan d'investissement d'ampleur pour les lycées professionnels et les PLP.